



## PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 6 mars 2023

(26)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit à huis clos aujourd’hui, à 17 heures dans la pièce B30 de l’édifice du Sénat du Canada sous la présidence de l’honorable René Cormier (président).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Clement, Cormier, Dagenais, Gagné, Loffreda, Moncion et Poirier (7).

*Participant à la réunion :* Marie-Ève Hudon, analyste, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l’article 12-16(1)d) du Règlement, le comité discute à huis clos d’un projet d’ordre du jour (travaux futurs).

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la pièce durant la réunion tenue à huis clos.

Il est convenu que le comité permette la transcription de la réunion d’aujourd’hui qui se tient à huis clos, qu’une copie soit conservée par le greffier pour consultation par les membres du comité ou le personnel; qu’elle soit détruite par le greffier lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l’autorisera à le faire, au plus tard à la fin de la session parlementaire.

Conformément à l’ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 10 février 2022, le comité poursuit son étude sur l’immigration francophone en milieu minoritaire.

Conformément à l’article 12-16(1)d) du Règlement, le comité discute à huis clos d’un projet de rapport.

À 19 h 15, la séance est levée jusqu’à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*Le greffier du comité,*

Angus Wilson